

Compte rendu du conseil d'école n°1
Maternelle de Nolay
fait le mardi 3 novembre 2026

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : O3.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h35

- **Présentations**
 Présents :
 ***** École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé (enseignante)
 * Représentants de parents d'élèves (RPE): Mme Orecchio, Mme Chevreau et M Bensaci.
 * Mairies : M Flache (Nolay), M Beaudoin (Aubigny-la-Ronce),Mme Challeton (Créot) et Mme Clair (Change)
 * Communauté d'agglomérations de Beaune (Service accueil et restauration périscolaire) : Mme Falzon (référente du service et de la restauration périscolaire)
 Personnes excusées:
 M Vanderstuyf (IEN de la circonscription de Beaune), M Bacus (RPE), Mme le maire d'Epertully, le responsable du service des transports scolaires

- **Désignation du/de la secrétaire adjoint(e) de séance** :
 C'est Mme Orecchio qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à l'Inspection et à la Communauté d'Agglomérations.

- **Élections des représentants de parents d'élèves (résultats et organisation)** :
 * 54 personnes ont voté sur 88 parents d'élèves soit un taux de participation de 61,36 %
 Mme Peultier remercie les RPE présentes pour le dépouillement.
 * Les représentants de parents d'élèves élus sont Mme Orecchio, Mme Chevreau, M Bacus et M Bensaci.
 Le vote s'est fait par correspondance uniquement impliquant un gaspillage de papier et de temps.
 M Flache informe que le vote dématérialisé ne se mettra pas en place l'année prochaine pour des raisons logistiques.

- **Organisation pédagogique, rappel des effectifs de cette année et campagne de prévision des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2027**
 L'école accueille cette année 47 élèves répartis de la façon suivante :
 → 22 PS/MS (avec 15 PS et 7 MS) dans la classe de Mme Peultier Emilie et Mme

Monget Nelly qui déchargera Mme Peultier 12 jours dans l'année pour lui permettre de faire son travail administratif (soit environ un jour par mois).
→ 25 MS/GS (avec 5 MS et 20 GS) dans la classe de Mme Fauvé Laurence et Mme Monget Nelly qui complétera Mme Fauvé tous les jeudis de cette année à partir du 12 novembre.

D'après les informations communiquées à ce jour par les mairies, 42 élèves seraient susceptibles d'être présents le jour de la rentrée de septembre 2027 : 15 PS, 15 MS et 12 GS.
Mme Peultier insiste sur le fait qu'il est important de lui communiquer s'il y a des nouvelles familles qui s'installent en cours d'année dans les communes avec des enfants nés en 2024, 2023 et 2022 afin d'en rendre compte à sa hiérarchie.

L'ouverture du village d'enfants est prévue pour 2030.

- Rythmes scolaires
La demande de dérogation permettant une organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours arrivera à son terme à la prochaine rentrée scolaire 2027-2028.
Monsieur le Maire doit donc envoyer à la DSDEN une nouvelle demande d'organisation scolaire après avoir recueilli l'avis des différents acteurs locaux.
Le conseil d'école souhaite renouveler la demande de dérogation de type 3 à l'unanimité par obligation (temps de concertation insuffisant entre la demande faite par l'académie et la date du premier conseil d'école, de plus, l'école est tributaire du transport scolaire organisé par la Communauté d'agglomérations).

- Vote du règlement intérieur de l'école
Le conseil d'école a apporté des modifications au règlement intérieur :
- la charte Parents-Ecole a été annexée au règlement
- l'article suivant a été ajouté : « Art. R. 411-11-1-1. - Lorsque le comportement d'un membre de la famille d'un élève, en lien avec sa scolarité, fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un membre de la communauté éducative ou compromet gravement le déroulement des activités d'enseignement ou le fonctionnement normal de l'école, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut, à l'issue d'un dialogue avec les parents de l'élève, demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune. Dans l'intérêt supérieur de l'enfant, l'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique, éducatif et social renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au premier alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève ou du membre de la famille concerné pendant la durée de cette procédure, dans la limite de cinq jours. »
Ce nouveau règlement a été voté à l'unanimité.

- **Projet d'école (année 2026-2027) et Climat scolaire**

 Projet d'école :

 Le projet d'école élaboré à partir de l'évaluation d'école menée en 2022/2023 est consultable sur le site de l'école. Les éléments de bilan des années 2024-2025 et 2025-2026 y ont été ajoutés et seront donc également consultables.
 Le projet d'école a pour mission principale la réussite de tous les élèves et s'appuie sur différents axes stratégiques (nourrir la coéducation, développer les partenariats et réduire les inégalités par les parcours ''Citoyenneté'', ''Santé'' et ''Culture'').
 Cette année les nouvelles actions qui seront à mener sont:
 → Terminer de compléter et envoyer le dossier de demande de Labellisation E3d
 → Inviter le personnel de la crèche plusieurs matinées dans l'année avec les enfants en âge d'être scolarisés l'année suivante à l'école (à partir de mars) pour échanger sur les pratiques et les besoins.
 → Se réunir avec le service périscolaire pour mettre en commun les règles d'utilisation des locaux, du matériel et de communication Ecole-Périscolaire-Famille.

 Mme Agnès Falzon est arrivée en novembre sur le poste de référente du service d'accueil et de la restauration périscolaire. Une première réunion aura lieu entre les directrices des deux écoles et elle le mardi 10 novembre. Elle aura trois sites (Val-Mont, Baubigny-Evelle et Nolay) en gestion. Elle est actuellement en phase d'observation afin de proposer prochainement des projets en fonction des enfants. Elle souhaite travailler en collaboration avec les écoles et les communes et se rendra disponible pour les parents pour répondre à leurs questions ou si cela est nécessaire de les rencontrer (de préférence les lundis et jeudis). Les parents peuvent contacter le service périscolaire au 06 10 01 29 69.

 Climat scolaire :

 Il a été demandé à tous les établissements de Côte d'Or d'établir un diagnostic concernant le climat scolaire de son école à l'aide de grilles d'auto-positionnement puis de proposer des améliorations sous l'angle de la protection, de l'éducation / la formation et de la collaboration.
 Suite à l'auto-positionnement fait par l'équipe éducative et pédagogique des écoles maternelle et élémentaire , voici les actions envisagées en maternelle à court et moyen terme ainsi que les demandes de formations :

Objectifs à poursuivre à court terme	Actions à entreprendre
Actions de prévention visibles et actives.	Utilisation du tableau de la cour de récréation.
Instauration de routines et rituels communs	Réunion avec le directeur du service périscolaire pour mettre en commun les règles d'utilisation de la cour, un protocole de communication et la mise en place de temps calmes. Affichage des règles dans les différents lieux de l'école (demande de photocopieuse couleur)
Institutionnalisation des remédiations	En maternelle, utilisation du LPI renforcée

Objectifs à poursuivre à moyen terme	Actions à entreprendre
Encourager l'autonomie des élèves	En maternelle, l'autonomie sur les temps libres,hors temps d'accueil, est à développer
Améliorer la réflexion collective en conseils de cycle	Une réflexion collective est à mener pour établir un calendrier de réunions avec plus de conseils de cycle (malgré des contraintes parfois imposées)
Communication interne et externe	Réflexion autour de l'utilisation des sites d'école (pour qui ?, pour quoi ?)

Demandes de formation :
Applications et outils de collaboration et de communication à disposition des enseignants
Connaissances sur la psychologie de l'enfant et la gestion des EBEP en partenariat avec les structures CAMPS, CMP, CMPP, CGI, CMS, PMI etc
Stratégies de communication : outils communs, gestion de crise, attitudes et phrases types
Cohésion d'équipe (temps conviviaux)

- **Sécurité (exercices incendie et PPMS)**
 * Le premier exercice incendie a eu lieu le 28 septembre.La date et l'heure étaient connues des enseignantes et ATSEM. L'alarme a été déclenchée à 10h00.
 Il a fallu 1 minute et 36 secondes pour se rassembler et compter tous les élèves.
 L'exercice s'est déroulé dans le calme, cependant :
 → Bien penser à faire passer l'effectif de sa classe chaque demi-journée à la directrice avec le nom des absents.
 → Numéros d'urgence pas encore tous vérifiés sur la base élèves et donc non distribués car dysfonctionnements sur Onde et pas assez de journées de décharge en début d'année.
 Le deuxième exercice incendie devra être réalisé au cours de l'année scolaire (date et heures inconnues des enseignantes et ATSEM)

 Dès que les numéros d'urgence auront tous été corrigés dans la base élève, le PPMS sera envoyé à la mairie, à l'assistante de prévention de la circonscription de Beaune ainsi qu'au correspondant sûreté de l'école. Ce document a pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur, externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement ou de regroupement, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise dans l'attente de l'intervention des secours.
 * Un exercice ‘'attentat-intrusion'' devra être réalisé avant le 19 décembre 2026. L'objectif sera de rester cachés de la personne désignée 2 à 3 minutes sans faire aucun bruit. En amont, un travail en classe sera mené pour aborder la nécessité :

- de se cacher selon les circonstances à partir d'albums de jeunesse ou sous forme de jeux...
- d'écouter et respecter les instructions données par l'adulte lors des déclenchements d'alarme.

* un exercice ''Risques majeurs'' devra être réalisé entre le 4 janvier et le 12 février. Les années précédentes, un travail avait été mené sur la mise à l'abri en cas de tempête. Cette année, un travail sera mené sur la mise à l'abri ou le confinement en cas de matière dangereuse ou de gaz toxique. Suite aux feux de forêt de cet été, il semblait important que les élèves connaissent les gestes à faire en cas d'impossibilité d'évacuer.
Courant mars, un PPMS unifié sera établi avec Mme Orlandella (assistante de prévention à la circonscription de Beaune) en présence des deux directrices d'école et une personne de la Mairie.

- **Coopérative scolaire (rappel de son utilisation et bilan des comptes)**

* Au 31 août 2026, il y avait 3293,07€ sur le compte de la coopérative.
* Depuis le début de cette année scolaire, 989,88€ ont déjà été dépensés : ingrédients, abonnements presse, albums, sacem, assurance et adhésion OCCE, spectacle, bus...
* L'équipe enseignante remercie les familles pour leurs dons à la coopérative, à ce jour, 220€ ont été reçus. Mme Peultier rappelle que les dons peuvent être faits tout au long de l'année et que des ventes (vente des photos de classe par exemple) seront également proposées au cours de l'année pour aider au financement des différents projets…
* L'équipe enseignante remercie l'ensemble des mairies pour leurs subventions versées sur le compte au cours de l'année scolaire. Elles seront toutes attribuées aux sorties scolaires et aux spectacles.

- **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

L'équipe enseignante rappelle que les photos et vidéos sont publiées sur le site de l'école tout au long de l'année.

* Jeudi 8 octobre les deux classes sont allées en bus à la Lanterne Magique de Beaune pour assister à un ciné-concert: Machines à rêves. Cette sortie culturelle a été très appréciée des élèves.
* A l'occasion de la semaine du goût en octobre, les deux classes ont travaillé sur les quatre saveurs (sucré, salé, amer, acide). Durant cette semaine, la classe des MS-GS a goûté différents aliments correspondant à ces saveurs. La classe des PS-MS goûtera également différents aliments en période 2 afin de réinvestir ce vocabulaire et poursuivre le travail de découverte des cinq sens.
* Cette année, l'équipe enseignante a pour projet de transformer l'école en musée en affichant des reproductions d'œuvres dans les couloirs avec une thématique à chaque période. Nombreuses œuvres seront étudiées et travaillées en classe et une visite du Musée des Beaux Arts de Dijon est prévue le 21 mai 2026.
* Les deux classes se sont inscrites au projet ''Les secrets de l'électricité'' proposé par la Fondation ''La main à la pâte''. Trois interventions seront prévues durant la période 2.
* Comme chaque année, un travail autour du jardin sera mené dans les classes. Cela commencera par la fabrication d'un épouvantail par la classe des PS-MS.
* A l'occasion de la journée ''Non au harcèlement'', une chanson sur le thème de la différence sera apprise en chorale.

* Les deux classes vont participer au projet "Pour bien grandir et bien apprendre, veille à ton sommeil". Les informations seront communiquées aux ATSEM volontaires et aux enseignantes lors d'une formation à Beaune le mercredi 4 novembre.
* A l'occasion de la journée de la laïcité, un atelier sur le thème "Croire ou savoir" sera mené dans les classes courant décembre.
* Comme chaque année, l'équipe enseignante souhaite organiser une soirée conviviale avec les familles courant décembre dans la salle de motricité de l'école (date à définir). Les années précédentes, cette soirée s'organisait autour de jeux de société. Cette année, l'équipe enseignante propose de fabriquer des décorations de noël avec du matériel de récupération. A cette occasion, les élèves chanteront quelques chansons apprises en classe et en chorale.
* Mme Peultier souhaite de nouveau proposer une collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour les Restos du cœur. Elle va contacter le collège qui organise depuis quelques années cette action sous forme de calendrier de l'avent pour demander s'il est possible de s'associer à eux et va proposer à l'école élémentaire de se joindre à elle.
* Découverte des métiers de la santé et de la sécurité : Les parents dont le métier est en lien avec la santé et la sécurité seront invités à venir expliquer leur rôle en classe (dates à définir).
* Cette année encore chaque classe participera au jeu de défis écologiques proposé par l'association ''Ma Petite Planète''. Afin de changer un peu les défis, les enseignantes ont choisi de s'inscrire à la session de printemps 2027.
* Chaque classe se rendra deux fois à la bibliothèque municipale afin de découvrir et se familiariser avec le lieu pour certains mais surtout emprunter des albums pour la classe. L'équipe enseignante remercie la bibliothécaire pour son partenariat avec l'école en recherchant, réservant et lui prêtant des albums sur les thèmes demandés

- **Remerciements et suivi des demandes de travaux**

***** L'équipe enseignante tient à remercier sincèrement la mairie pour l'ensemble des photocopies couleurs demandées depuis le début de cette année. Elle remercie la mairie d'avoir acheté pour l'école une imprimante couleurs (pour permettre les impressions couleurs en petite quantité) suite à sa demande courant octobre.
* Des problèmes internet sont récurrents. Cela occasionne des difficultés dans le travail des enseignantes et une communication rapide avec les familles (téléphone, mails, …) impossible. L'équipe enseignante souhaite qu'en cas de dysfonctionnement, une personne de la mairie prenne en charge la réparation du début à la fin.
* L'équipe enseignante remercie également M Benoît et son équipe pour l'ensemble des travaux menés à l'école au fur et à mesure de l'année scolaire. Une liste de petits travaux lui sera prochainement communiquée.
* Les brasseurs d'air installés cet été dans toutes les pièces de l'école ont été très appréciés à la rentrée des classes. L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa réactivité face à la canicule.
M Flache informe que la mairie de Nolay a candidaté au programme "Edurénov" et a été sélectionnée. Un diagnostic "Confort d'été" va prochainement être établi.
* L'équipe enseignante remercie l'APE pour son investissement chaque année.

Fin du conseil d'école à 20h05.